

[FENÊTRES]

sur cours

PREMIERES CLASSES



Octobre 2014

[ÉDIT]

MAIS TU CROIS QUOI ?
QUE MA MAÎTRESSE
C'EST SUPERWOMAN ?!

UN BUDGET CONTRAINT

RÉDUISEZ
LES INÉGALITÉS

BLABLA
BLA...

BLABLA
BLA...

NOUVEAUX
RYTHMES

ET
BLABLA
BLA...

nouvelle
mesure

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS
DE BIEN LE FAIRE !**



Première rentrée de classe

De plain-pied pour certains, en partie pour d'autres, mais pour tous avec un enthousiasme mêlé d'appréhension. Si la volonté de bien faire sa classe avec l'objectif de faire réussir tous les élèves est au centre des préoccupations, il n'est pas facile de tout tenir de front. Après quelques semaines seulement, la fatigue est déjà présente, tant la charge de travail que représente la validation du M2 en même temps que la classe à mi-temps pèse lourdement. C'est sans compter aussi les difficultés à avoir de vrais parcours aménagés prenant en compte le cursus antérieur pour celles et ceux qui ont déjà validé un M2, ou la possibilité pour les autres, en pleine responsabilité de classe de bénéficier de la formation dont ils ont besoin. Les ESPE qui ont ouvert leurs portes à la rentrée dernière sont encore loin de répondre aux exigences de qualité d'une formation intégrée, alternant formation théorique et stage, étayés par la recherche. Parce qu'enseigner ne s'improvise pas, parce que c'est un métier complexe, le SNUipp avec la FSU interviennent et agissent pour améliorer les conditions et les contenus de formation, pour les stagiaires comme pour les formateurs. C'est pour vous informer, débattre, construire, mais aussi vous défendre et défendre l'école que le SNUipp-FSU sera à vos côtés tout au long de l'année !

LE FIL DE L'ÉCOLE : élections professionnelles

DOSSIER : parents / enseignants...

QUESTION MÉTIER : Nouveaux programmes

FORMATION POUR LES TITULAIRES D'UN MASTER : le SNUipp-FSU intervient

Les lauréats du concours 2014 rénové ayant déjà un master devaient bénéficier d'une formation adaptée à leur parcours antérieur. Or, dans bien des ESPE, c'est loin d'être le cas : réinscription en master 2 MEEF, DU reprenant l'intégralité du master MEEF, mémoire ... Cela n'est pas acceptable. Le SNUipp avec la FSU est intervenu auprès du ministère pour exiger qu'une formation adaptée soit mise en place dans chaque ESPE et qu'aucune exigence supplémentaire de diplôme ne soit imposée pour la titularisation.

La Ministre s'est engagée à rappeler aux recteurs et directeurs d'ESPE « les dispositions en vigueur pour la titularisation des stagiaires ». Cependant des difficultés ne sont pas levées. Pour le SNUipp-FSU l'avis du directeur de l'ESPE ne peut se fonder que sur l'assiduité. C'est pourquoi il rencontre tous les directeurs d'ESPE et les recteurs afin de porter ses revendications. Le SNUipp et la FSU accompagnent les stagiaires concernés dans leur mobilisation.



Les 17, 18 et 19 octobre prochains Port Leucate accueillera à nouveau l'université d'automne du SNUipp-FSU, rendez-vous incontournable de l'école primaire depuis 14 ans.

LE PROGRAMME COMPLET :

www.snuipp.fr/IMG/pdf/SNUIPP_UniversAutomne_SITE.pdf

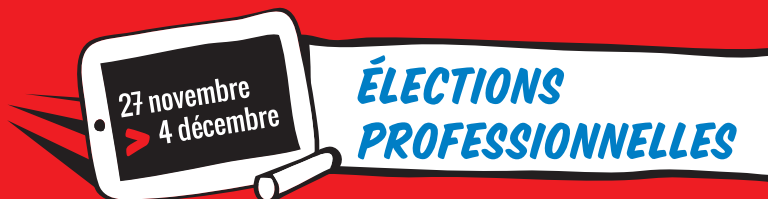
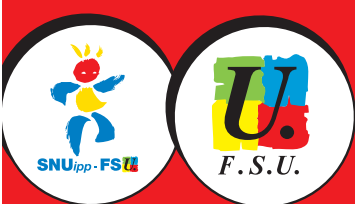
A l'issue de ces 3 jours, une brochure sera publiée et vous sera distribuée.

RENTREE 2014 : des stagiaires à temps plein sans formation

Les PES, lauréats du concours 2014 exceptionnel, font leur première rentrée, à temps plein en classe. Si la circulaire du ministère évoquait le fait qu'une formation pouvait leur être proposée, la réalité est très inquiétante. Aucun jour de décharge dans le 93 ou dans l'Aude. A Bordeaux, seulement 4 jours seront proposés. Pour le SNUipp-FSU, une remise à plat de la formation, qui passe notamment par limiter le temps devant élèves à un tiers-temps, est nécessaire pour offrir à tous les nouveaux enseignants une formation professionnelle de qualité.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants qui siègeront aux comités techniques pour vos conditions de travail, les créations de postes...



➡ CLIQUEZ-VOTEZ



- > Pour le métier dans lequel de m'engage
- > Pour mes droits, pour ma carrière
- > Pour l'école



VOTER,
C'EST FACILE !

<http://elections2014.snuipp.fr>



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

Publication coordonnée par le secteur "Débuts de carrière" du SNUipp-FSU, 128 Bd. Blanqui, 75013 PARIS - Tél : 01 40 79 50 45

Dir. de la publication : Sébastien Sihr - Maquette et mise en page : Jérôme Quéré
Impression : RIVATON 177, allée des Erables, 93420 Villepinte

PARENTS / ENSEIGNANTS

une relation particulière à renforcer

Quel enseignant n'a jamais angoissé à l'approche de sa rentrée avec les parents ? Qui n'a jamais été ému par les remerciements d'un parent ? Qui encore n'a jamais été déstabilisé face à la colère d'un parent ? Pourquoi la relation parents/enseignant est-elle aussi passionnelle ? Et comment la rendre plus constructive ?

Sujet sensible pour les débutants comme pour les plus expérimentés des enseignants, la relation avec les parents d'élève apparaît souvent comme un jeu d'équilibre très délicat. Il faut dire que le manque de formation sur cette question est criant et c'est lorsqu'ils ont une classe que les enseignants découvrent pour la première fois cette spécificité du métier.

Il a été plus d'une fois démontré que les enfants qui se retrouvent le plus en difficulté sont ceux qui sont très éloignés du langage, des pré-requis et des attentes de l'école. Soigner la relation entre l'école et les familles constitue donc un des fondements d'une bonne scolarité. Mais comment s'y prendre ? Quelques rencontres suffisent-elles ? (page 5).

Les travaux de Pierre Périer, entre autres, démontrent que tous les parents ne sont pas à égalité face à cette offre de partenariat. Mais il ne faut pas s'y tromper : les parents souhaitent tous voir leurs enfants « réussir », simplement certaines familles ne maîtrisent pas le code de l'échange et les règles du jeu. Ils ne savent pas faire ou craignent de mal faire !

SORTIR DU CLIVAGE POUR CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTE EDUCATIVE

Certaines familles s'enferment alors plutôt dans le silence ou se font très discrètes. Elles peuvent apparaître comme démissionnaires, désintéressées ou totalement dépassées. En fait ces parents font souvent confiance aux

profession-



nels que sont les enseignants. Pourtant ces derniers pensent souvent que les parents qui ne viennent pas ne s'intéressent pas à la scolarité de leur enfant et que c'est la cause de leur échec. Or, pour ces parents, la norme c'est précisément de ne pas intervenir. Pour eux, l'école doit signaler les éventuels problèmes mais dans sa manière de le faire, ils ont le sentiment d'être pris au piège.

Peut alors naître une logique critique, souvent verbalisée en dehors de l'école et qui porte également sur l'élitisme de la culture scolaire et de ses enseignants. Ainsi les devoirs à la maison sont vécus comme une façon de mettre leurs enfants en difficulté puisqu'ils ne pourront pas être aidés. Séverine Kakpo a beaucoup travaillé sur la question des devoirs, elle nous livre une partie de ses conclusions à la page 4.

Les outils de liaison sont également à repenser, comme les livrets d'évaluation parfois bien trop denses et opaques. De même, le langage de l'école est facteur de discrimination des familles : "l'écriture cursive", la "motricité", la "combinatoire"... Qui peut comprendre ces termes souvent qualifiés de « jargon » par les non-initiés ?

POUR CHAQUE FAMILLE IL Y A UNE HISTOIRE A CONSTRUIRE QUI NE LAISSE PAS DE PLACE AUX STEREOTYPES.

Il n'y a bien sûr pas un type de famille ni un type de rapport à l'école, mais une pluralité de relations et de visions.

L'enseignant est un tisseur de lien qui doit amener l'enfant vers la chose scolaire, mais les familles aussi. C'est le sens de la démarche « les cafés des parents », engagée par l'école les Néréides de Marseille (page 5).

Expliciter, clarifier le mode d'emploi (dire ce que l'école fait, dire ce que l'école attend), anticiper la rencontre, rencontrer tôt et plusieurs fois dans l'année, varier les modes de rencontres peut permettre de construire une relation de qualité avec les familles pour mieux faire réussir les enfants.

Réfléchir à la façon qu'a l'école de se donner à voir

L'école française s'est construite sans considérer les familles comme acteurs de l'éducation de leurs enfants. Si aujourd'hui la volonté d'associer les parents à l'école est officiellement affichée, les pratiques peinent à évoluer.

Pendant longtemps, l'école française s'est construite sans considérer les familles comme acteurs de l'éducation de leurs enfants. Depuis la loi d'orientation de 1989, la volonté d'associer les parents à l'école est officiellement affichée et est reprise dans la loi de refondation. Il s'agit d'ouvrir l'école, de faciliter la communication, d'assurer le droit à l'information, avec l'idée d'une mise en cohérence des discours entre ce qui se passe à l'école et ce qui se passe dans les familles pour faciliter la réussite des élèves.

Le souci est louable. Mais il n'est pas exempt de tensions : quand certains parents semblent prendre toute leur place dans l'école, d'autres, et plus particulièrement les familles populaires, ont du mal à investir ce lieu. Pourtant, ces familles témoignent d'un souci très important de ce que leurs enfants font à l'école, dans une situation où la réussite scolaire est de plus en plus essentielle à la réussite sociale. Le problème réside plutôt dans les codes de l'école qui sont autant d'entraves à l'investissement des familles. Certaines familles naviguent très bien dans ces codes. D'autres beaucoup moins. Les conditions de vie et les pratiques culturelles ne sont pas toujours en adéquation avec la culture scolaire. Le « *mode d'emploi de l'école* » ne permet pas la prise de parole de tous. Des éléments sont laissés dans l'implicite, ce qui conduit à de nombreux malentendus, notamment sur ce qu'attend l'école de l'activité des élèves.

Et par bien des aspects, la volonté manifestée par l'école de construire un partenariat avec les familles se révèle plutôt être une mise en conformité pour certaines familles, qui peuvent le vivre violemment. Une première étape consiste à reconnaître toutes les familles dans leur identité propre.

Les pratiques autour de ces questions peinent à évoluer, principalement parce qu'aucun repère n'est fourni. Or elles sont essentielles et devraient figurer dans la formation initiale et continue des enseignants.

Les devoirs : "le travail hors la classe des élèves"

Séverine Kakpo, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

3 QUESTIONS A



Quel rôle les devoirs jouent-ils dans les apprentissages ?

Tout processus d'apprentissage scolaire doit passer par une phase de travail personnel qui permet l'appropriation et la consolidation des notions. L'idée n'est donc pas de supprimer le travail personnel des élèves mais de savoir où ce travail doit se faire. Cette charge doit-elle revenir aux familles, que l'on sait inégalement disposées pour encadrer ce travail ? Pour diminuer les inégalités sociales de réussites scolaires que contribuent à amplifier les devoirs, l'école doit renouer avec l'idée d'encadrement du temps de travail personnel des élèves. Il y a là un enjeu fondamental pour la démocratisation scolaire.

En quoi sont-ils facteurs d'inégalité ?

Tous les enfants ne bénéficient pas du même type d'aide. Dès l'école primaire, un parent sur cinq a l'impression d'être "dépassé" face aux devoirs. Ce sentiment de disqualification est étroitement lié au niveau d'études des parents. Mon enquête montre que quand les familles les moins familières des exigences de l'école apportent une aide, celle-ci n'est pas toujours celle attendue par les enseignants. Les parents interprètent le travail intellectuel sollicité par l'école, en référence à leur propre scolarité et sont profondément déstabilisés par les nouveaux schémas d'apprentissage.

Pourquoi les familles populaires sont-elles particulièrement attachées aux devoirs ?

L'enquête met en évidence l'attachement des familles populaires aux devoirs, qu'ils envisagent comme indissociables de la scolarisation. Ces parents n'hésitent donc

pas à engager des démarches auprès des enseignants quand ils jugent que l'école n'en donne pas assez.

Jusqu'à l'entrée en sixième, la proportion des mères qui aident leurs enfants au moment des devoirs est considérable (95%). A ce stade, ce sont d'ailleurs les mères les moins diplômées qui consacrent le plus de temps aux devoirs.

Les parents ont profondément intégré les enjeux scolaires et le rôle joué par l'école dans la détermination des trajectoires sociales. Le suivi des devoirs constitue un moyen d'action relativement accessible pour les parents. Aux aspirations élevées que les parents des catégories populaires formulent désormais pour leurs enfants, répond logiquement une forte implication dans le suivi des devoirs.



Le travail hors la classe des élèves et son accompagnement : enjeux et défis
www.snuipp.fr/Severine-KAKPO-Le-travail-hors-la

PARENTS/ENSEIGNANTS, JE T'AIME MOI NON PLUS...

des outils pour réapprendre à se comprendre

Comment créer un lien serein et étroit entre les parents et l'école ? Quelle forme pourrait prendre les échanges familles-enseignants ? Quelques outils à questionner et à adapter.

Pour Philippe Mérieux, spécialiste de la pédagogie et professeur des universités en Sciences de l'éducation, les relations école/famille sont placées « sous le signe de l'inégalité et de la rivalité ». Pour améliorer ces rapports humains, il préconise « un meilleur accueil de toutes les familles, sans discrimination aucune, et une meilleure communication : des réunions mieux préparées et plus fréquentes, des rencontres portant sur le travail de la classe ». Il propose, par exemple, « que tous les parents soient libérés une demi-journée dans l'année pour aller assister à un moment de classe suivi d'un échange avec l'enseignant ».

ELABORER DES OUTILS AVEC LES PARENTS

Une meilleure communication entre les parents et l'enseignant serait donc la clé d'un climat de confiance entre eux, contribuant dans le même temps à la réussite des enfants. Ce professeur poursuit en incitant les enseignants à travailler en collaboration avec les parents pour l'élaboration d'outils de liaison : « Il faut se donner des objets de travail commun ».

L'enseignant dispose d'une multitude d'outils pour entrer en contact avec les familles : cahier de vie, de liaison, réunions, rencontres, livrets, spectacles... Pourtant ils ne font pas toujours sens pour les parents.

Comme le propose Philippe Mérieux, ces précieux outils pourraient être davantage pensés avec les parents afin de les rendre plus proches des familles. Ils deviendraient alors un véritable moyen de nouer des liens sereins avec les familles.

TÉMOIGNAGE



Laure Gastinel est directrice de l'école élémentaire « les Néréides » d'un quartier de Marseille et professeure des écoles en classe de CP. Elle a été à l'initiative de la création des « cafés des parents » dans son école.

Pourquoi avoir créé ces cafés ? En quoi consistent-ils ?

Au départ, c'est l'école maternelle qui a lancé cette initiative. Suite au succès, nous avons emboité le pas. En début d'année scolaire, nous organisons une réunion avec l'ensemble des partenaires (coordinatrice REP, éducateurs du quartier, référente de la maison pour tous) afin de planifier les 3 ou 4 cafés qui auront lieu dans l'année. Le choix des thèmes (nutrition et santé, relation aux livres...) est fixé à l'avance ainsi que les intervenants qui pourraient être nécessaires. J'accueille, avec les intervenants, les parents d'élèves, autour d'un café, au sein de l'école pendant le temps scolaire, de manière conviviale et libre d'accès. Pour plus de praticité, ces rencontres sont organisées lors de ma journée de décharge.

Quelle a été la réaction des parents d'élèves ?

Au départ, un grand travail de mobilisation des parents a été nécessaire. Au fil des cafés, ils ont été de plus en plus nombreux. Cet espace de rencontres et d'échanges, en plus des discussions thématiques, a permis de changer les idées reçues qu'ils avaient sur l'école et de dédramatiser le côté strict et scolaire de l'enseignante. C'est un vrai plus dans la relation avec les familles qui, aujourd'hui, se sentent d'avantage en confiance avec nous. De mon côté aussi, les choses ont évoluées, le regard change sur des familles que l'on connaît mieux, que l'on comprend d'avantage, les discussions au portail sont plus faciles, apaisées... avec les parents qui viennent aux cafés mais également avec les autres. L'année dernière, nous nous sommes rendus compte que les parents venaient plus volontiers aux cafés à thème libre car ils permettent d'aborder des sujets divers et variés. Nous avons donc décidé d'en instituer d'avantage afin de satisfaire et fédérer encore plus de parents.

LE POINT DE VUE DU SNUIPP-FSU



L'école doit être un lieu privilégié de la mise en œuvre d'une vraie relation avec les familles pour le bien-être des enfants et leur réussite scolaire.

Il est important d'instaurer un climat de confiance avec toutes les familles, notamment celles qui sont le plus éloignées de la culture de l'école. Dès l'entrée en maternelle, il est nécessaire d'aider tous les parents à accompagner positivement la scolarité de leur enfant. Dans les écoles, de multiples initiatives voient le jour : rentrées échelonnées, accompagnement des sorties scolaires, journées portes ouvertes, ateliers avec des parents, documents de communication avec les familles privilégiant le dialogue direct.

Mais tout cela n'est pas simple. Les enseignants ont besoin de temps et d'une véritable formation initiale et continue qui traite de cette question et donne des outils d'accompagnement concrets.

SE SYNDIQUER ? UNE VRAIE BONNE IDÉE !

Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et de chacun... pour le prix d'un café engagé par semaine !

<https://adherer.snuipp.fr/>



LES HEURES DE SERVICE

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées.

Le temps de service des enseignants est de 27 heures (24h + 3h). Ils doivent effectuer 108 heures supplémentaires dans l'année réparties en 60h (dont 36h d'APC), 24h de concertation, 18h d'animations pédagogiques et 6h pour les conseils d'école.

Les PES issus du concours 2014 rénové, sont en responsabilité de classe à mi-temps (12 heures) et doivent effectuer la moitié des 108 heures annuelles.

SALAIRE

Les PES issus du CRPE exceptionnel sont rémunérés à l'échelon 3 tandis que les PES issus du CRPE rénové sont rémunérés à l'échelon 1. Le SNUipp-FSU dénonce cette diminution de l'échelon et demande une revalorisation salariale pour tous les enseignants.

FRAIS DE STAGE ET DE DEPLACEMENT

Un PES peut prétendre, sous certaines conditions, au choix :

- à une indemnité forfaitaire de 1000 euros : pour les PES à mi-temps à l'ESPE. (décret n° 2014-1021)
- au remboursement des frais de stage et de déplacement (décret n°2006-781) qui reste plus favorable.

Le SNUipp-FSU est intervenu pour qu'une information précise soit donnée aux stagiaires pour effectuer leur choix. N'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.



« Pour mon premier poste, j'ai dû quitter Nîmes pour Brest. Ça m'a fait bizarre. À mon compte en banque aussi. Heureusement, côté assurance, la MAIF m'a bien aidée. »

Aurore – Professeure stagiaire.

OFFRE JEUNE ENSEIGNANT : 40€, 100€, 120€ REMBOURSÉS*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant.

En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 120 euros d'économies.

Pour plus d'informations, appelez le 0800 129 001**.



ASSUREUR MILITANT.

Denis Paget, enseignant chargé de recherche à l'institut de recherche de la FSU.



Un programme, même parfait, ne fait pas une politique...

Les enseignants vont être consultés sur le projet de nouveau socle commun de compétences, connaissances et culture. Qu'est-ce que sa réécriture a permis ?

Ce socle n'est plus un programme-bis. Il constitue le cadre d'ensemble d'un projet complet de formation. Socle, programmes et dispositifs d'évaluation ne doivent plus être 3 ensembles séparés.

Même avec ses imperfections, il rompt avec la fragmentation du socle précédent et du livret personnel de compétences et tente de donner un sens général et des valeurs à ce qui n'était qu'une juxtaposition de « compétences » avec des acceptations multiples de ce terme.

Il s'agit d'un projet de culture commune reposant sur le triptyque indissociable connaissances / compétences / valeurs. Il définit un équilibre entre la connaissance (le jugement critique), l'éducation générale et ses valeurs pour vivre en société, le développement individuel en interaction avec le monde, les capacités de compréhension, d'action et de création, en articulant formation à des capacités métalinguistiques, développement de l'autonomie de l'élève, formation de citoyens lucides et engagés, et une culture solide et ouverte.

Pourquoi n'apparaît plus la compétence "apprendre à apprendre" ?

Le conseil supérieur des programmes n'a pas retenu cette formule mais il s'agit surtout, dans les apprentissages eux-mêmes, de ne jamais supposer acquises des habitudes de travail qui n'auraient pas fait l'objet d'un enseignement explicite. Savoir se documenter, savoir utiliser les outils numériques, savoir travailler avec d'autres, savoir organiser ses outils scolaires personnels... autant de compétences qui départagent ceux qui y sont initiés très tôt dans leur environnement familial et ceux qui n'ont pas reçu cette initiation. Il s'agit de lutter contre l'implicite et déjà d'avoir conscience que ce qui paraît naturel et spontané à qui a fait des études constitue un obstacle insurmontable à celui qui n'a pas bénéficié de ces ressources.

En quoi les programmes de maternelle permettent-ils de définir la spécificité de cette école ?

Ce qui est important ici c'est une nouvelle philosophie de l'école maternelle, qui prépare mais n'anticipe pas, qui sache trouver des modalités spécifiques d'apprentissage adaptées aux jeunes enfants. Ce nouveau programme s'inscrit déjà dans les domaines du socle et prépare à leur acquisition. Mais un programme, même parfait, ne fait pas une politique. Il doit être accompagné d'explicitations de ses intentions, de formation, d'équipements et de conditions de travail qui le rendent possible.

DANS LE VIF DU MÉTIER

David est fonctionnaire stagiaire, à mi-temps en classe, à mi-temps à l'ESPE.



David a toujours voulu être enseignant. " Ce qui me porte, c'est le désir de transmettre, d'enseigner, d'accompagner les élèves dans leur entrée dans les savoirs. Et heureusement que ce désir est toujours là. Il me permet de tenir en cette rentrée..."

Titulaire d'un master de psychologie, David s'est présenté au concours 2014 rénové dans l'académie de Créteil. L'année passée, il était employé comme vacataire dans cette académie.

" J'effectuais des remplacements courts. En zone éclair, en ZEP, en zone violence... Sans aucune préparation, accompagnement ou formation. Heureusement j'étais entouré de proches qui étaient enseignants. Ils m'ont aidé. Et mon ancien travail d'animateur m'a permis de ne pas trop avoir de problèmes sur la gestion de la classe. "

En cette rentrée, il est fonctionnaire stagiaire, à mi-temps en classe, à mi-temps à l'ESPE. Titulaire d'un master, il aurait dû bénéficier d'une formation adaptée puisqu'il n'avait pas à valider un M2 MEEF.

Mais très vite, il a été évident que cela ne serait pas le cas.

" En réunion de pré-rentrée à l'ESPE, on nous apprend que l'on devra valider un DU qui reprend quasiment intégralement les contenus du master MEEF, et que cette validation sera indispensable à la titularisation. Tous les stagiaires dans mon cas ont eu le sentiment d'être trahis. Car, la condition de diplôme, on la remplit déjà ! "

Contact est pris avec les syndicats enseignants pour faire bouger les choses. La DASEN est informée. " Elle ne tenait pas du tout le même discours que l'ESPE. On a vite senti qu'il n'y avait pas de préparation coordonnée de notre formation. "

La pression est importante : pression sur la titularisation, pression sur la validation de chaque UE, sans compensation possible, alors qu'il y a la classe à préparer et assurer.

A ce jour, la mobilisation a permis des avancées conséquentes sur le mémoire, sur les dispositifs d'évaluation, même si tout n'est pas réglé.



Le SNUipp-FSU rencontre la ministre
Rubrique *Le syndicat - Les interventions*

Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP)
Rubrique *La carrière - Les prestations*

Dossier « Redoubler : c'est dépassé ? »
Rubrique *Les dossiers*



Formation adaptée des stagiaires :
Le ministère donne des indications aux recteurs et directeurs d'ESPE
Actions - Interventions

Vidéo - Alain SERRES : « Des livres qui prennent l'enfant au sérieux »
Archives : info et vidéo de la semaine

Formation des enseignants : une remise à plat nécessaire
Actions - Interventions

« Un cahier, un crayon » pour les enfants de Mayotte

C'est Mayotte, cent unième département français, qui bénéficie cette année de la rentrée solidaire, une collecte de matériel scolaire adossée à un projet d'éducation à la solidarité pour les classes.

Équiper plusieurs centaines de classes de Mayotte en matériel scolaire de base : c'est l'objectif de la quatorzième rentrée solidaire organisée par l'ONG Solidarité laïque, dont le SNUipp-FSU est membre, en partenariat avec la MAIF et la MAE. A partir du 4 septembre, il s'agira pour les enfants des écoles qui veulent participer à cette campagne, de collecter des fournitures scolaires neuves et de les déposer, avant le 14 décembre, au siège de la délégation départementale de la MAE ou de la MAIF. Le matériel ainsi collecté sera ensuite acheminé à Mayotte et distribué à la rentrée 2015, dans les classes, par les partenaires locaux de Solidarité Laïque.

Améliorer les conditions de scolarisation

Dans le petit archipel de l'océan indien, département français depuis 2011, 60% de la population a moins de 25 ans et les

effectifs scolaires ont progressé de 45% en 10 ans. Malgré d'importants investissements des pouvoirs publics, pallier le manque d'infrastructures et de matériel (fournitures scolaires, manuels...) pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants reste un défi majeur. Un défi que tentent de relever au quotidien les enseignant-es des écoles mahoraises : beaucoup reste à faire afin que tous leurs élèves accèdent aux « standards » éducatifs de leurs camarades métropolitains.

Éduquer à la solidarité

Cette opération de collecte est aussi l'occasion, pour les enseignant-es des écoles, de conduire avec leurs élèves un véritable projet d'éducation à la solidarité. Ils/elles peuvent s'appuyer sur de nombreuses ressources (Films, poster et dossier pédagogique, fiches d'activités...)




Du 2 septembre au 19 décembre 2014

La Rentrée Solidaire
UN CAHIER, UN CRAYON
avec les enfants de Mayotte
www.uncahier-uncrayon.org

Avec le soutien de :  Organisée avec : 

misés à leur disposition pour parler d'éducation, des droits fondamentaux, de la situation d'autres enfants dans le monde et de leur culture, pour sensibiliser les citoyen-nes de demain aux grands enjeux du développement.

www.uncahier-uncrayon.org

SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT



Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

Rejoignez à votre tour nos 3 millions de sociétaires.
En tant qu'enseignant, nous vous réservons des **offres privilégiées**.

10 % DE RÉDUCTION⁽¹⁾
SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

ET EN + POUR LES MOINS DE 30 ANS

JUSQU'À 100 € OFFERTS⁽²⁾

50€ SUR VOTRE ASSURANCE AUTO ET 50€ SUR VOTRE ASSURANCE SANTÉ

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)
ou sur www.gmf.fr

⁽¹⁾ Offre réservée aux agents des services publics, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.
⁽²⁾ Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1^{re} année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto et/ou d'un contrat de complémentaire santé. Offre non cumulable avec le tarif Avant'âge 30 et valable jusqu'au 31/12/2014.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances. R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9. Les contrats complémentaire santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S auprès de GMF Assurances et La Sauvegarde.

80 ans 
ASSURÉMENT Humain